

**Année 1942**

**CANTON DE VAUD**

# COMPTE RENDU

SUR

# L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1942

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'article 66 de la Constitution du 1<sup>er</sup> mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1942

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 28 de celle-ci, savoir :

- 1 Département de Justice et Police ,
2. Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3 Département de l'Intérieur ,
4. Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
5. Département Militaire et des Assurances ;
6. Département des Travaux publics ,
7. Département des Finances

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal.

---

d'office, maladie, vacances, etc., ont été au nombre de 395, dont 42 aux frais des paroisses ou pasteurs.

*Temples* — Le Conseil d'Etat a accordé des subsides pour la restauration des temples d'Ouzens, de Bière, de l'abbatiale de Payerne (troisième étape des travaux), du Pont, de l'église catholique d'Echallens et de la chapelle de l'établissement cantonal des Bains de Lavey.

*Cathédrale*. — Le compte des concerts d'orgue se présente comme suit : Recettes, Fr 1922.93 ; dépenses, Fr 2112.70. L'avoir du fonds spécial pour les orgues était au 31 décembre 1942 de Fr. 11,372.45.

*Fonds de secours* — Au 31 décembre 1942, l'actif de ce fonds était de Fr. 176,958.45. A la même date, l'ancienne caisse de retraite pastorale se montait à Fr. 79,478.15.

*Prix Mlle Eugénie Basset* — Le prix de piété filiale, institué par Mlle Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné en 1942 aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

Mlle Marie Gervais, Clarens,  
Mlle Henriette Jaccard, Sainte-Croix,  
Mlle Emma Jordan, Aclens.

*Culte catholique*. — L'Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg a désigné M Auguste Pahud, curé de Montreux, en qualité de doyen du décanat de Saint Amédée.

## VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Université

*Corps enseignant* — Au 15 juin 1942, l'Université comptait 38 professeurs ordinaires, 49 professeurs extraordinaires, 27 chargés de cours, 33 privat-docents, 2 lecteurs, 2 assistants à l'Ecole de français moderne, 2 personnes professant des cours libres et 20 professeurs honoraires.

*Décès* — Au cours de l'année 1942, l'Université a perdu deux professeurs honoraires : MM N. Lœwenthal et Ernest Chuard, un privat-docent : le Dr Jean Rossier, agrégé depuis un an seulement, et un étudiant : M. Pierre Decker.

*Démissions*. — M. le professeur Gustave Dumas (mathématiques), arrivé à la limite d'âge, a pris sa retraite. De son côté, M Charles Gilliard (histoire), a volontairement renoncé à son enseignement à la fin de son rectorat. Trois privat-docents, MM. F. Jaccard, At. Oblath et Luc Monnier, ont donné leur démission.

*Nominations*. — Le Conseil d'Etat a décerné le titre de professeur honoraire à M. Jules Tailens (pédiatrie), ancien recteur, qui avait atteint l'année précédente la limite d'âge.

A la suite du décès du regretté Edwin Ramel, le Conseil d'Etat a

confié la chaire de dermatologie et conféré le titre de professeur ordinaire à M. le Dr Lucien Pautrier, jusqu'ici professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.

Il a nommé professeurs extraordinaires : à la Faculté de droit, M. Charles Rathgeb, jusqu'ici chargé de cours (procédure civile et droit international privé) ; à la Faculté des lettres, M. Louis Junod, jusqu'ici privat-docent (histoire suisse et histoire du Moyen-Age), et à la Faculté des sciences, M. Charles Blanc, jusqu'ici chargé de cours (calcul différentiel et intégral).

Plusieurs chargés de cours ont, d'autre part, été désignés : M. Jacques de Beaumont, jusqu'ici chargé de cours à l'Ecole de pharmacie et privat-docent à la Faculté des sciences, a été nommé chargé de cours également dans cette Faculté, pour l'entomologie. M. Beno Eckmann a été nommé en la même qualité pour l'enseignement des mathématiques générales et des compléments de calcul différentiel et intégral, et M. Georges Champrenaud pour le dessin technique. M. le professeur Ernest Stueckelberg, de l'Université de Genève, a, en outre, été chargé d'un cours de physique théorique dont il a dû, pour raisons de santé, reporter le début à l'année 1943. A M. Paul Collart, déjà chargé de cours, a été confié le cours d'histoire ancienne et celui d'archéologie. M. le professeur Sauser-Hall, de l'Université de Genève, a continué à enseigner le droit civil comparé et M. le professeur Knapp, de l'Université de Neuchâtel, le droit international privé ; dès le 15 octobre 1942, cette dernière branche a été rattachée à la chaire de M. Charles Rathgeb, nommé professeur.

*Remplacements.* — M. le Dr Jean Zwahlen, chef de clinique, a été chargé de l'interim de la chaire de dermatologie, après le décès du professeur Ramel et jusqu'à l'entrée en fonctions de M. le professeur Pautrier.

M. Sven Stelling-Michaud et M. Jacques Freymond, tous deux docteurs ès-lettres, ont successivement assuré, avec le titre de suppléant, l'enseignement de l'histoire moderne et contemporaine.

A raison de ses obligations militaires spéciales, M. le professeur van Berchem a été autorisé à se faire remplacer, à ses frais, par M. Charles Favez, privat-docent, totalement au semestre d'été 1942 et partiellement au semestre d'hiver 1942-1943.

M. le professeur Mellet a obtenu, pour motifs de santé, un congé de deux mois.

*Distinctions.* — M. le professeur L. Michaud a été nommé docteur honoris causa de l'Université d'Aix-Marseille, M. le professeur Gagnebin vice-président de la Société géologique de France, M. le professeur Hauduroy président de la Société suisse de microbiologie, M. le professeur Jean-Louis Nicod a reçu la médaille de l'Université de Lyon.

De son côté, l'Université a décerné le doctorat honoris causa en sciences sociales et politiques à M. Eugène Péquignot, secrétaire général du Département fédéral de l'Economie publique.

*Représentation en Suisse et à l'étranger.* — M. le recteur Secrétan a assisté, à Aix-en-Provence, à la séance d'ouverture des cours de cette Université, séance à l'occasion de laquelle le diplôme de docteur honoris causa en médecine a été délivré à M. le professeur Michaud.

Celui-ci a été invité à donner des leçons à Marseille, M. le professeur Decker à Clermont-Ferrand, M. le professeur Jean-Louis Nicod à Lyon, M. le professeur van Berchem à Rome, M. le professeur de Rahm à Clermont-Ferrand et à Rome. Partout, les représentants de l'Université de Lausanne ont reçu le plus chaleureux accueil.

En échange, nos professeurs et étudiants ont eu le privilège d'entendre des conférences de MM. les professeurs Cousin, de Besançon, Guillermon, Blanchard, de Grenoble, Weiss, de Clermont-Ferrand, Fallot, du Collège de France, van Tieghem, de la Sorbonne, Pirene, de Bruxelles, Bompiani, de Rome, Hulubei, recteur, et Borza, tous deux de Bucarest, ainsi que plusieurs leçons de conférenciers du pays. L'Université a reçu, toujours très simplement, certains de nos visiteurs.

*Cérémonies.* — La séance de proclamation des résultats des concours a eu lieu le 9 mars. M. Pierre Jaques a reçu le prix Bippert, le Dr Jean Rossier — qui devait décéder peu après — et le Dr Jean-Pierre Tailens le prix Marc Dufour et le titre de lauréat de l'Université, le Dr Dominique Senn le prix de Cérenville et le même titre.

Le 9 mars également, le Sénat a élu, en la personne de M. le professeur Roger Secrétan, de la Faculté de droit, le successeur de M. le Recteur Gilliard pour la période 1942-1944. L'installation du nouveau recteur s'est faite le 22 octobre. Vu la retraite de M. Gilliard, la charge de prorecteur continue à être revêtue par M. le professeur Marchand.

A la demande du Conseil d'Etat, l'Université a collaboré, sous la forme d'une petite exposition, à la Quinzaine vaudoise organisée à Zurich. M. le professeur Stucky y a fait une conférence.

L'Université a participé au cadeau offert par les Universités de Suisse à celle de Fribourg à l'occasion de son 50<sup>me</sup> anniversaire et de l'inauguration de ses nouveaux bâtiments. Vers Noël, la Commission universitaire a visité l'Université de Fribourg et y a été très aimablement reçue.

La fête de Noël a été célébrée le 17 décembre.

*Commission universitaire et Sénat.* — La Commission a tenu dix-huit séances, le Sénat trois.

*Commission financière de l'Université et Comité de patronage des étudiants.* — La composition de ces deux organes n'a pas subi de changement.

*Dons.* — Le nouvel Institut d'anatomie-pathologique, dû aux libéralités de feu le professeur honoraire Spengler, a été inauguré en été. L'Université en a pris possession le 16 octobre.

La Salle des radiations (dite Salle Abdy, du nom de son généreux donateur) a également été inaugurée le 21 mai.

L'Istituto italiano di cultura a fait hommage à l'Université d'un volume contenant les écrits scientifiques de Marconi.

Plusieurs étudiants faisant partie de familles nombreuses ont bénéficié de bourses offertes par Pro-Familia.

M. René Béglé, candidat en droit, a reçu la bourse aimablement offerte chaque année par la Société académique de Bâle pour permettre à un étudiant confédéré de faire deux semestres dans la cité du Rhin.

La Société suisse pour l'industrie de l'aluminium a constitué un « Fonds pour le développement de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne », qu'elle a doté de 10,000 francs.

Grâce à la générosité de feu Arnold Morel, banquier, le jardin botanique de l'Université sera transféré sur la colline de Montriond, dans un site admirable, et il recevra une grande extension, qui n'avait pu lui être donnée jusqu'ici. Son installation ne sera toutefois achevée qu'en 1943.

Enfin, feu le professeur honoraire Guye, de l'Université de Genève, docteur honoris causa de Lausanne, a légué à l'Université une somme de 12,000 fr. destinée à la création d'un prix de philosophie scientifique qu'il a, par un sentiment délicat, désiré voir appeler : Prix Arnold Raymond, Fondation Ch.-Eug. Guye.

Toutes ces marques de générosité et ces témoignages d'estime pour notre haute école ont été accueillis avec une profonde reconnaissance. On nous permettra cependant de souhaiter que l'Ecole de médecine, établissement indispensable à la formation des futurs médecins, bénéficie à son tour de l'intérêt éclairé de ceux que préoccupent la santé publique et l'avancement de la science médicale.

*Sanatorium universitaire.* — Le Sanatorium universitaire de Leysin a subi une réorganisation administrative qui paraît avoir porté ses fruits.

L'établissement est complet.

M. le professeur Michaud a désiré se retirer du Conseil de fondation, après plusieurs années d'activité dévouée. Il a été remplacé comme représentant de l'Université de Lausanne par M. le professeur Steck. M. le professeur Rosselet a été désigné comme suppléant.

L'assurance des assistants a été rendue possible, tout en demeurant facultative. On étudie les conditions auxquelles certains examens pourraient être organisés à Leysin même, pour les étudiants hors d'état de se déplacer.

*Ecole d'ingénieurs et Ecole d'architecture.* — Acceptant la proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a décidé, dans sa session d'août, la création d'une Ecole d'architecture. Cette école, distincte de l'Ecole d'ingénieurs, aura cependant la même direction et la même administration qu'elle. Un Conseil général de l'Ecole d'ingénieurs et de l'Ecole d'architecture a été créé ; présidé par le recteur de l'Université, il comprend le

directeur des deux écoles et cinq personnalités du monde du commerce et de l'industrie. L'École d'architecture sera inaugurée en automne 1943.

A la fin de l'année 1942, l'éternel problème de l'installation de l'École d'ingénieurs dans de nouveaux locaux était sur le point de recevoir sa solution ; il allait, peu après, être résolu d'heureuse façon.

La loi sur l'enseignement supérieur a été modifiée pour consacrer la création de l'École d'architecture et, du même coup, la séparation de l'École d'ingénieurs d'avec la Faculté des sciences. L'École d'ingénieurs et l'École d'architecture formeront dorénavant en quelque sorte une sixième Faculté de l'Université, dotée d'un statut spécial. Le règlement de l'École d'ingénieurs a été révisé et celui de l'École d'architecture établi.

*Enseignement physique et sports à l'Université.* — L'Université a encouragé la pratique des sports par les étudiants. Ceux-ci se sont livrés en particulier au football, au basket-ball, au hockey et au ski. Plusieurs d'entre eux ont participé avec succès aux Championnats universitaires suisses de ski, à Zermatt, et aux joutes traditionnelles des Universités de Genève et Lausanne, à Champéry. En été, les Championnats universitaires suisses de jeux ont eu lieu à Lausanne.

D'autre part, l'ordonnance fédérale de 1941 a engagé l'Université à organiser des cours permettant aux futures recrues de se préparer à l'examen obligatoire d'aptitudes physiques et d'éviter le cours obligatoire qui sanctionne les résultats insuffisants. Un maître de sports a été nommé en la personne de M. Constant Bucher. L'expérience, modeste à ses débuts, semble avoir réussi et sera poursuivie.

Il a, enfin, été institué à Lausanne des cours normaux permettant de conquérir le brevet fédéral de maître de gymnastique. Ces cours sont rattachés à l'École des sciences sociales. Ils réunissent un nombre réjouissant de participants. On espère que les étudiants de la Faculté des lettres et de celle des sciences qui se destinent à l'enseignement secondaire tiendront à obtenir ce diplôme.

*Etudiants.* — Le phénomène signalé l'an dernier se produit à nouveau et s'accroît : il s'agit de l'augmentation extraordinaire du nombre des étudiants :

Semestre d'été 1942 : 1154 étudiants, dont 888 Suisses et 266 étrangers ; 78 auditeurs, dont 59 Suisses et 19 étrangers.

Semestre d'hiver 1942-1943 : 1294 étudiants, dont 1022 Suisses et 272 étrangers ; 220 auditeurs, dont 181 Suisses et 39 étrangers.

L'Université enregistre ainsi des chiffres qu'elle n'avait jamais atteints au cours de toute son existence. Comparés à l'époque 1928-29 par exemple, ils montrent que, si les étudiants étrangers ont diminué (mais de 50 environ seulement), le nombre des étudiants suisses s'est accru, lui, de 500 et qu'il a, par conséquent, plus que doublé. Ce phénomène, réjouissant à certains égards, ne laisse cependant pas d'engendrer des craintes.

Il a eu, dans l'ordre matériel déjà, pour premier effet de rendre aigue la crise des locaux dont souffrent les Facultés scientifiques. L'École de chimie, l'École de pharmacie n'ont plus une seule place disponible. Et, si des laboratoires nouveaux, pour 80 jeunes gens, n'avaient pas été installés en hâte dans un immeuble de la Cité, l'Université n'aurait pas été en mesure d'accueillir la jeune volée des futurs médecins ! Le problème des locaux de l'École de chimie et, plus encore, de l'École de médecine, est de ceux qui préoccupent vivement les autorités universitaires. Il exige une solution hardie et énergique. La temporisation, le renvoi à d'hypothétiques « circonstances meilleures » ne sont plus possibles. A noter que l'augmentation très importante depuis plusieurs années de la part des finances de cours et de laboratoires revenant à l'État atténuera les dépenses qui s'imposent maintenant de façon inéluctable pour l'École de médecine et l'École de chimie.

La conduite des étudiants n'a donné lieu à aucune plainte. L'Université entretient de très bonnes relations avec la police des étrangers, qui la consulte sur chaque demande de permis de séjour et à l'occasion de tout renouvellement. Beaucoup d'étudiants étrangers ont éprouvé de grandes difficultés à obtenir les devises nécessaires à leur entretien et à leurs études ; le Comité de patronage a pu apporter une aide discrète aux plus méritants. L'attitude des étudiants étrangers a d'ailleurs été parfaite. Tous ont gardé la réserve nécessaire et se sont montrés respectueux de nos institutions et déferents vis-à-vis des autorités civiles et universitaires. On est heureux de pouvoir leur décerner ce témoignage.

*Effets de la guerre.* — Pour réaliser une économie de combustible, les cours ont été interrompus à Noël 1942 pendant un mois (au lieu des 15 jours légaux). En compensation, le début des examens a été avancé au 1<sup>er</sup> octobre, voire dans certaines Facultés au 25 septembre. De cette façon, les cours, cliniques et laboratoires ont pu reprendre le 15 octobre même, en avance d'environ dix jours sur la date normale.

Les étudiants mobilisés ont, d'une façon générale, pu assez bien poursuivre leurs études. Les congés avaient, il est vrai, été supprimés. Mais les relèves, en 1942, ont été courtes et espacées. De plus, une permutation était accordée pour tout service qui tombait dans les quatre mois précédant un examen. Les rapports de l'Université avec les autorités militaires ont été excellents. L'Adjudance générale de l'armée, en particulier, a montré beaucoup de compréhension pour le sort des étudiants qui avaient souvent perdu plusieurs semestres déjà, pour avoir été longtemps mobilisés.

L'Université a engagé les étudiants qui le pouvaient à apporter pendant les vacances leur concours à l'agriculture. Comme, dans certains milieux, on avait tendance à reprocher aux étudiants de ne pas s'être annoncés assez nombreux, le Recteur a fait une enquête dont les résultats se sont révélés fort intéressants. Ils montrent les nombreuses préoccupations qui assaillent les étudiants.

Au semestre d'été 1942, l'Université comptait 756 jeunes gens de nationalité suisse. Or, de ces 756 :

— plus de 100 sont d'une famille qui exploite un domaine ; on est, dès lors, en droit de penser que la plupart ont collaboré au labeur de leurs parents ;

— 386 avaient été mobilisés au cours des années précédentes et devaient profiter de leurs vacances pour rattrapper ce qu'ils n'avaient pu faire pendant les centaines de jours passés à l'armée ;

— 107 avaient, d'ailleurs, en été 1942, un service militaire de relève ou d'instruction à effectuer ;

— 106 étaient appelés à leur école de recrues ;

— 284 autres avaient un examen à subir en automne ; leur premier devoir, de l'avis de l'Université, était de réussir ces examens ;

— 91 étudiants étaient dans la nécessité de gagner leur vie pendant les vacances ;

— enfin, 33 se trouvaient dans un état de santé les empêchant absolument de prendre part aux travaux agricoles

Les chiffres concernant les étudiantes et les étrangers donnent des résultats du même ordre.

On constate donc que le nombre des étudiants disponibles pour les travaux à la campagne était loin d'être aussi élevé qu'on pouvait le croire. 150 à 200 étudiants ayant, chaque année, apporté leur aide à l'agriculture, cette contribution peut être considérée comme parfaitement équitable. Tous les étudiants qui le pouvaient ont, d'ailleurs, répondu de bon cœur à l'appel qui leur était adressé. On regrette seulement que beaucoup d'étudiants qui s'étaient annoncés n'aient pas été utilisés, vraisemblablement par suite d'erreurs des organisateurs de l'aide à la campagne.

Les professeurs de l'Université ont créé par leurs moyens propres une œuvre de secours aux étudiants prisonniers, qui permet d'alimenter en instruments de travail intellectuel plusieurs camps. Une action semblable a commencé chez les étudiants.

*Divers.* — L'Université de Lausanne a participé sans restrictions aux conférences en vue de la création d'un Fonds national destiné à développer la recherche scientifique, les occasions de travail et l'exportation. Elle a déploré l'échec de ce projet, par suite de rivalités locales auxquelles elle est demeurée étrangère

Depuis cette année, l'Université adresse une lettre de félicitations à chacun de ses licenciés d'il y a cinquante ans encore vivants. Les docteurs reçoivent une réplique de leur diplôme d'antan, imprimée à leur intention en lettres d'or et qui leur est remise par le recteur. Cette marque d'attention a fait grand plaisir à tous les jubilaires.

Plusieurs règlements ont été révisés par les autorités universitaires puis approuvés par le Conseil d'Etat. Ainsi le règlement de la Faculté des lettres, celui de l'Institut de police scientifique, celui de la section



des géomètres de l'Ecole d'ingénieurs, le règlement de la salle de lecture, celui de la Caisse des assurances, celui du Comité de patronage, le règlement du Fonds Dind, le règlement du Prix Follope. D'autre part, la Commission universitaire a désigné un comité de trois professeurs, choisis en dehors d'elle, et qui ont pour tâche d'élaborer un avant-projet du nouveau Règlement général de l'Université.

Mentionnons l'ouverture d'un vestiaire gardé, gratuit, au Palais de Rumine, à destination, notamment, des étudiants et des usagers de la Bibliothèque cantonale.

Et signalons enfin que la Section Armée et Foyer, de l'adjudance générale de l'armée, a donné des conférences aux professeurs et étudiants suisses, et que les étudiants en médecine ont eu le privilège d'ouvrir trois leçons d'histoire de l'art données par M. le professeur Bovy.

*Dispenses de finances de cours.* — 63 dispenses ont été accordées au semestre d'été 1942 et 68 au semestre d'hiver 1942-1943.

### Faculté de théologie

*Professeurs* — Aucun changement ne s'est produit dans la composition du corps professoral. Le cours de liturgique est encore confié pour une année à MM. les professeurs E. Grin et H. Meylan; le cours de sociologie chrétienne à M. Pierre Jaccard, chargé de cours. De passage à Lausanne, M. Oscar Cullmann, professeur de Nouveau-Testament à l'Université de Bâle, a donné à notre Faculté une leçon sur « Le baptême dans le Nouveau-Testament ». Au semestre d'été, M. le pasteur Frédéric Jaccard a donné dans notre Faculté une série de leçons publiques sur « Pascal continuateur de Saint-Cyran », qui ont eu le plus grand succès.

*Etudiants* — Etaient inscrits au semestre d'hiver : 38 étudiants, 4 étudiantes et une auditrice; au semestre d'été : 37 étudiants, 4 étudiantes, deux auditeurs et une auditrice. Grâce aux « permutations » accordées par l'armée aux étudiants ayant des examens à passer, le service militaire trouble moins le cours de leurs études. Au cours de cette année, six étudiants ont passé leur examen propédeutique, sept leur examen de licence, mais trois de ces derniers seulement ont obtenu leur diplôme de licence, les quatre autres ayant encore des travaux théoriques ou pratiques à présenter.

M. Edouard Burnier a obtenu le grade de docteur en théologie avec les félicitations du jury, en soutenant brillamment une thèse remarquable sur ce sujet : « Révélation chrétienne et jugement de valeur religieux ». Depuis la soutenance de thèse de M. le docteur Louis Goumaz, en 1917, aucune thèse de doctorat n'avait plus été présentée dans notre Faculté. Le règlement draconien qui régissait alors les épreuves de doctorat a été révisé en 1932 et rendu plus conforme à celui qui régit ces épreuves dans les autres facultés. M. Edouard Burnier a été le premier à en profiter et d'autres candidats ont annoncé des thèses intéressantes.

*Relations avec l'Eglise.* — La mobilisation de deux professeurs et d'un chargé de cours, et d'autres circonstances encore, ont empêché la Faculté d'offrir aux pasteurs un cours de vacances.

L'Eglise s'est associée à la Faculté lors de la traditionnelle « retraite » de Belmont, qui ouvre le semestre d'hiver. Le programme comportait une captivante «causerie de M. le pasteur Paul Métraux : « Souvenirs de mon ministère » et un culte de Cène présidé par M. le pasteur Pierre Jaccard, chargé de cours. M. le pasteur Robert Chappuis, président de la Commission synodale, a exprimé les sentiments d'affectueux intérêt avec lesquels l'autorité de l'Eglise suit les travaux de la Faculté

*Publications.* — Un X<sup>e</sup> « Cahier de Faculté », publié avec l'appui du Département de l'Instruction publique et des cultes, de la Commission synodale et de l'Université, contient une importante étude de M. Louis Perriraz, ancien chargé de cours, sur deux théologiens suisses allemands : Biedermann et Schweizer.

### Faculté de droit

*Professeurs.* — M. Charles Rathgeb, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire et il enseignera à ce titre, dès le semestre d'hiver 1942-43, le droit international privé, la procédure civile vaudoise, le droit de la poursuite pour dettes et de la faillite, tout en conservant, d'autre part, son cours de législation industrielle à l'Ecole d'ingénieurs. Durant de longues années et jusqu'à la fin du semestre d'été 1942, M. le professeur Secretan avait bien voulu se charger du cours de poursuite pour dettes et de faillite, et M. le professeur Charles Knapp, de l'Université de Neuchâtel, avait assumé avec un dévouement dont la Faculté lui est particulièrement reconnaissante, l'enseignement du droit international privé. M. le professeur Sausei-Hall, de l'Université de Genève, nous a prêté cette année encore, en dépit de charges accrues, son très précieux concours en enseignant le droit civil comparé. M. le professeur Borle a commencé au semestre d'hiver son cours nouveau d'économie nationale. M. le professeur Riese a donné avec succès, en langue française, le cours public qu'il avait commencé l'année précédente sur la réforme actuelle du droit civil allemand, un résumé substantiel en a paru dans la *Zeitschrift für schweizerisches Recht* de 1942. Les enseignements de droit public de MM. les professeurs Bridel et Zwahlen ont été réorganisés sur un plan nouveau conformément aux exigences de la législation et à l'expérience.

Malgré les fatigues de leurs fonctions militaires, MM. les professeurs Secretan, Bridel et Zwahlen ont assuré l'intégralité de leurs enseignements et la Faculté leur en a beaucoup de gratitude.

*Etudiants* — Bien que l'apport étranger ait constamment diminué depuis 1939, le nombre des étudiants était à peine inférieur, au semestre d'été 1942, avec un total de 115 plus 12 auditeurs, à celui de 1938.

On relève la présence d'un assez fort contingent venu de Suisse allemande.

*Examens, thèses, concours.* — Il y a eu, pendant l'année universitaire, cinq sessions d'examens, dont l'une extraordinaire, en juin, à l'intention des étudiants appelés aux écoles de recrues. Des 101 candidats qui s'y sont présentés, 72 ont été admis et 29 ont été refusés ou se sont retirés.

Le nombre des thèses soutenues cette année a été relativement faible. Il y en a eu deux pour la licence, deux pour le doctorat et trois pour les deux grades.

Signalons avec plaisir qu'un travail de concours sur *La liberté de la presse* a été présenté par M. Pierre Jaques, étudiant de première année.

En dépit des mobilisations et des écoles d'instruction militaire, nos étudiants ont fourni dans l'ensemble un travail méritoire. Plus que pour la préparation de leurs examens, c'est dans l'élaboration des thèses qu'ils ont à surmonter de grosses difficultés et qu'ils subissent des retards.

*Conseil.* — La Faculté a tenu de nombreuses séances en vue d'une revision générale de son règlement. Elle a décidé de l'affectation des nouveaux locaux mis à sa disposition et qui étaient indispensables pour l'organisation des séminaires et les services de la bibliothèque.

*Bibliothèque.* — L'aménagement de nouveaux locaux, d'importants travaux de classement et de revision, comme aussi l'utilisation toujours accrue de nos collections, ont exigé la collaboration d'une assistante, Mlle B. Lugrin, bibliothécaire diplômée, que la Faculté s'est adjointe provisoirement.

La Faculté a reçu en don de M. le professeur François Guisan un lot de livres et de manuscrits ayant appartenu à son aïeul, François-Louis-Romain Guisan, professeur de droit civil vaudois à l'Académie de Lausanne, et qui compléteront heureusement notre fonds ancien. Elle a appris avec reconnaissance qu'un de ses anciens étudiants, M. Georges Popovitch, professeur à la Faculté de droit de Subotica, en Yougoslavie, lui destinait par legs sa bibliothèque, riche surtout en ouvrages de droit slave.

### **Ecole des Hautes Etudes Commerciales**

*Corps enseignant.* — L'Ecole a pris connaissance avec une réelle satisfaction de la promotion de M. le professeur Biermann au rang de professeur ordinaire. Elle a enregistré avec regret le départ de M. A. Oblath, privat-docent depuis 1933, que les circonstances empêchaient de remplir normalement ses fonctions. Par contre, elle a eu le plaisir de recevoir en qualité de privat-docent MM. les Drs Jean Golay en économie commerciale et Maurice Bourquin en technique commerciale.

*Etudiants* — Le nombre des étudiants inscrits à l'Ecole atteint au semestre :

d'hiver 1941-42 . . . . .	94 étudiants	2 auditeurs	Total 96
d'été 1942 . . . . .	106 »	8 »	Total 114.

L'augmentation du nombre des étudiants signalée dans le précédent rapport s'accroît d'une façon marquée. Elle provient d'une participation toujours plus élevée d'étudiants confédérés, ce qui est un indice réjouissant. Le nombre des étudiants étrangers par contre n'a cessé de diminuer.

*Diplômes* — L'Université a délivré au nom de l'Ecole les diplômes et grades suivants :

- 1 doctorat es sciences commerciales et économiques,
- 13 licences ès sciences commerciales et économiques,
- 1 licence ès sciences commerciales et administratives,
- 3 certificats d'études supérieures,
- 2 certificats complémentaires de licence en vue de l'enseignement dans le canton.

*Délégations* — L'Ecole s'est fait représenter à Genève aux assises de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, par son directeur et quatre professeurs, les 13 et 14 juin 1941.

*Conseil de l'Ecole.* — Le Conseil de l'Ecole a tenu sept séances durant lesquelles il s'est essentiellement occupé d'affaires courantes. Il a suivi avec une bienveillante attention le développement de l'Association des diplômés en sciences sociales, économiques et commerciales, qui a organisé plusieurs séances de discussion, des visites d'usines, notamment à Chippis (industrie de l'aluminium) et à Genève (industrie horlogère et des instruments de précision). Au surplus, une conférence de M. le Dr P. Jaberg, président du Conseil d'administration de l'Union de Banques suisses, a été donnée sous le patronage de M. le Recteur, à l'Aula de l'Université, sur ce sujet : « Le rôle des banques dans les temps actuels ».

*Bibliothèques.* — La bibliothèque de l'Ecole, comme du reste la bibliothèque cantonale suisse, continuent à rendre à nos étudiants de précieux services. Elles sont très fréquentées. Le service des envois à domicile enregistre lui aussi un sensible accroissement.

### **Ecole des sciences sociales et politiques**

Au cours de l'année 1942, il n'y a pas eu de modification dans le corps professoral.

Le nombre des inscriptions a été de 43 étudiants et 3 auditeurs au semestre d'été 1942, et de 45 étudiants et 90 auditeurs au semestre d'hiver 1942-1943. Ce dernier chiffre est dû en particulier au grand nombre d'instituteurs et d'institutrices de tout le canton, qui ont été

admis à suivre le cours de psychologie de M. le professeur Piaget; nous ne pouvons que les féliciter de l'intérêt qu'ils témoignent ainsi pour des recherches qui leur seront extrêmement utiles dans l'exercice de leur vocation. Un certain nombre d'étudiants inscrits en Faculté de droit suivent également les cours de l'Ecole et préparent des examens.

Nous avons eu le chagrin de perdre un étudiant, M. Pierre Decker, emporté par une maladie contractée au service militaire.

A la suite des examens, il a été décerné :

3 licences ès sciences sociales,

8 licences ès sciences politiques,

1 licence ès sciences pédagogiques,

1 diplôme d'études consulaires,

11 certificats d'aptitudes pédagogiques à des licenciés ès lettres ou ès sciences,

1 doctorat ès sciences sociales,

1 doctorat ès sciences politiques.

En outre, sur proposition de l'Ecole, l'Université a décerné le doctorat ès sciences sociales honoris causa à M. Eugène Péquignot, secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique.

Des prix de 100 et de 50 francs ont été attribués à MM. Gaston Amaudruz et Paul Scalet pour l'excellence de leurs examens.

La bibliothèque continue à rendre de grands services aux professeurs et aux étudiants de plusieurs facultés.

Le Conseil de l'Ecole a chargé une commission de préparer la revision du règlement.

### **Institut de police scientifique**

Aucune modification n'a été apportée à la délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences qui régit l'Institut; cette délégation est constituée par MM. les professeurs A. Mercier, P. Reinbold, R. Mellet et M. Bischoff. Pas de changement non plus dans la division des cours et laboratoires; à signaler cependant qu'un séminaire de police scientifique a réuni une fois par semaine les étudiants avancés de l'Institut, auxquels M. le chef de la Police de sûreté du canton de Vaud a demandé de pouvoir se joindre. Les cours et laboratoires ont été fréquentés régulièrement par une douzaine d'étudiants, parmi lesquels ne se trouvent actuellement que deux étrangers, un Hollandais et un Thaïlandais.

Aucun candidat ne s'est présenté aux examens, ce qui provient du fait que la volée actuelle est presque complètement composée d'étudiants de première et de seconde années et que les examens propédeutiques ne peuvent se faire qu'après une scolarité de quatre semestres au moins.

Comme à l'habitude, d'annuité d'intérêts du Fonds Deytard a été affectée à la bibliothèque, tandis que celle du Fonds Rodolphe Reiss a

servi à l'achat d'appareils et de matériel. La bibliothèque a reçu plusieurs volumes en don d'anciens élèves, notamment de M. le Dr Louis Bourgeois, vice-président du Tribunal du district de Lausanne.

Avec l'autorisation du Département de l'instruction publique et des cultes, la police municipale d'Yverdon a visité les laboratoires et installations de l'Institut; celui-ci a en outre collaboré à un cours spécial pour les auxiliaires de police militaire, organisé par l'E-M ter I.

Les visiteurs étrangers ont tout naturellement été plutôt rares en 1942; à citer cependant la visite de M. le Dr Harry Södermann, directeur du laboratoire de police technique d'Etat, à Stockholm, secrétaire général de l'Académie internationale de criminalistique, celle de M. le Dr King Shih Ding, procureur près le Tribunal de Shanghai, enfin celles de M. Seyvoz, chef du Service de l'identité judiciaire de Tunis, et de M. Dumur, directeur des Optische Werke, à Wetzlar.

### Faculté de médecine

Parmi les faits essentiels venus interrompre momentanément la vie normale de la Faculté de médecine, pendant l'année 1942, il nous faut rappeler la mort du Dr Jean Rossier, privat-docent de chirurgie, un élève particulièrement brillant du professeur Decker. Elle est survenue au mois d'août 1942, après quelques jours d'une maladie très douloureuse. Elle fut vivement ressentie par notre Faculté qui appréciait à juste titre l'intelligence, l'érudition et la haute conscience professionnelle du Dr Jean Rossier, dont elle conservera un fidèle souvenir.

Après avoir cherché longtemps le successeur du professeur Ramel, le Conseil de la Faculté fit au Conseil d'Etat la proposition d'adresser un appel à M. le professeur L.-M. Pautrier, obligé par la guerre d'abandonner sa chaire de clinique dermatologique de Strasbourg. Il fut installé à l'Université de Lausanne le 17 juin 1942, la faisant ainsi bénéficier d'un enseignement brillant et solide, de ses expériences, de ses travaux scientifiques qui en font l'un des premiers dermatologistes de notre époque.

C'est encore pendant ce mois de juin que le corps enseignant de notre Faculté devait s'enrichir de trois nouveaux privat-docents: ce sont les Drs Lucien Bovet, Marc-Henri Thélin et Edouard Jéquier-Doge, qui enseigneront respectivement la psychiatrie, la médecine légale et la médecine interne. Ils ont prononcé des leçons inaugurales très appréciées et vivantes.

Enfin, au mois d'août, les membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat furent invités avec beaucoup d'autres personnalités à prendre part à l'inauguration du nouvel Institut d'anatomie pathologique qui put être construit grâce au legs généreux du Dr Georges Spengler, qui fut professeur de médecine légale. De cette cérémonie chacun conserve un fort beau souvenir et plus spécialement encore les collègues du professeur J.-L. Nicod qui se sont réjouis avec lui de le savoir

si confortablement installé dans un bâtiment enfin digne de l'importance de son enseignement.

Une seconde « inauguration » eut lieu au mois d'octobre, plus spécialement destinée aux étudiants en médecine, puis à tout le corps enseignant de l'Université.

En terminant, signalons que la très grande majorité des étudiants américains ont quitté Lausanne munis de leur diplôme de docteur en médecine, pour rentrer dans leur pays.

Leur place vide fut très rapidement comblée par de nombreux étudiants de Suisse allemande, de sorte que l'exiguïté de certains auditoires et laboratoires reste un problème dont la solution est activement recherchée. Il faut souhaiter qu'elle soit rapidement trouvée.

Arrivé au terme de mon décanat, je voudrais remercier très chaleureusement Mlle M Lavanchy pour l'aide intelligente et particulièrement efficace qu'elle a bien voulu nous donner.

### Faculté des Lettres

La liste des professeurs ordinaires et extraordinaires, des chargés de cours et des suppléants, ainsi que des privat-docents de la Faculté des lettres n'a subi que peu de changements pendant l'année académique 1941-42. Et leur activité, malgré les temps, a été presque normale. Toutefois, M le professeur van Berchem, appelé à suivre un cours d'état-major, s'est fait partiellement remplacer, durant le semestre d'été, par M Charles Favez, qui a bien voulu consacrer deux heures hebdomadaires à nos étudiants. M. le professeur Charles Gilliard s'est fait suppléer, au semestre d'hiver comme au semestre d'été, pour l'enseignement de l'histoire moderne, par M Sven Stelling-Michaud, et M. le professeur Henri Miéville, en hiver, par M. Louis Thévenaz, pour l'histoire de la philosophie. M. Luc Monnier, enfin, privat-docent d'histoire, a donné sa démission. Notons encore qu'à l'Ecole de français moderne, M Gilbert Guisan a été remplacé par MM. Jacques Mercanton et Georges Panchaud, et que Mlle Juliette Ernst, Dr ès lettres, a donné en janvier 1942 une série de quatre leçons pour internes nos étudiants à la bibliographie des langues et des littératures classiques.

M le professeur Jacques Pirenne, professeur à l'Université de Bruxelles, a donné, les 13, 16 et 20 janvier, trois conférences sur les sujets suivants : « Les idées religieuses et morales de l'ancienne Egypte », « L'expérience autarcique et étatiste en Egypte sous les Ptolémées », « L'Art de l'ancienne Egypte ». Au milieu du mois de juin, M. le professeur Paul van Tieghem, chargé de cours à la Sorbonne, a donné deux leçons intitulées « Littérature comparée et histoire littéraire générale Problèmes et méthodes ». et « Les Alpes dans la littérature européenne ». M. le professeur Blanchard, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, a bien voulu, le 25 juin, faire une leçon à nos étudiants sur « Grenoble »

Le gros problème dont le Conseil de Faculté, a maintes reprises, a eu à s'occuper, a été celui de la succession de M. le professeur Charles Gilliard. Vu l'impossibilité de trouver un savant qui, dans son enseignement, pût dominer tous les champs si vastes de la science historique, la Faculté a proposé au Département de l'instruction publique le nom de M. Louis Junod, comme professeur extraordinaire d'histoire du moyen âge et d'histoire suisse. M. Paul Collait, déjà chargé de cours d'archéologie classique, sera également chargé de l'enseignement de l'histoire de l'antiquité. Quant à celui de l'histoire moderne, il sera pour le moment confié à des suppléants.

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 31 octobre 1941 et a été consacrée au centenaire de la leçon inaugurale de Charles Secretan. Y ont pris la parole MM. les professeurs Miéville et Arnold Reymond ainsi que M. le professeur Edmond Grin, de la Faculté de théologie, qui avait bien voulu s'associer à cette manifestation.

Le Conseil de Faculté a adopté un projet de règlement, dans sa séance du 10 juin 1942, projet qui a été soumis à l'Université et au Département de l'instruction publique. Il a procédé également à de légères modifications au règlement du prix Follope, qui sera désormais attribué à la suite d'un concours qui prendra le nom de « Concours Follope » (critique et histoire littéraire).

Les cours de la Faculté des lettres ont été suivis, au semestre d'hiver 1941-42, par 117 étudiants (dont 80 étudiantes) et 93 auditeurs (dont 69 auditrices), et au semestre d'été 1942 par 161 étudiants (dont 83 étudiantes) et 51 auditeurs (dont 12 auditrices). Le titre de docteur es lettres a été accordé, avec les félicitations du jury, à deux candidats, MM. Pierre Beausire et Georges Rapp. La soutenance de la thèse de M. Beausire a eu lieu le 10 mars 1942; le titre de son mémoire était: « Essai sur la poésie et la poésie de Mallarmé ». La thèse de M. Rapp, « La Seigneurie de Prangins du XIII<sup>e</sup> siècle à la chute de l'ancien régime; étude d'histoire économique et sociale », a été discutée le 3 juillet 1942. Après les sessions d'examens de décembre 1941 (session extraordinaire) et d'octobre 1942, la licence es lettres, diplôme d'Etat, a été décernée à cinq jeunes gens et trois jeunes filles. De ces huit candidats, quatre ont choisi le type A (soit deux avec latin-grec et deux avec latin-anglais) et quatre ont opté pour le type B (soit deux avec latin-grec et deux avec latin-allemand). L'un de ces licenciés a obtenu la mention « bien ». Durant cette période, aucun titre de licencié es lettres, diplôme d'Université, n'a été décerné. A l'École de français moderne, treize candidats ont obtenu le certificat d'études françaises, dont cinq avec la mention « bien ».

## Cours de vacances

### I Organisation.

Les Cours de vacances ont duré, comme l'année dernière, trois mois.

Ouverts le 13 juillet, ils ont continué sans interruption jusqu'au 3 octobre.



*Cours spécial.* — Le Cours spécial pour maîtres et maîtresses de français, d'une durée de trois semaines, comprenait 19 heures de cours et conférences et 48 heures d'enseignement pratique.

*Cours général* — Le Cours A (juillet-août), divisé en deux séries de trois semaines, comprenait chaque matin quatre heures d'enseignement théorique et pratique, sauf le samedi.

Le Cours B (septembre-octobre), divisé également en deux séries de trois semaines, comprenait 13 heures d'enseignement pratique par semaine, avec des leçons tous les matins, sauf le samedi

## II Professeurs.

Les cours *ex cathedra* ont été donnés par MM. Bray, G. Bonnard, H. Miéville, D. Lasserre, M. Raoux, E. Gilliard, P. Jaccard, P. Beausire, G. Guisan, G. Panchaud, E. Faillettaz, et par Mme C. Delhorbe.

Des récitals et des conférences avec projections lumineuses ont été donnés par Mme S. Grezet, Mlle A.-M. Redard, M. le Dr Bach et M. F. Gilliard.

L'enseignement pratique a été confié à MM. R. Rapin, G. Guisan, G. Panchaud, E. Pidoux, P. Wanner et O. Chapuis ; Mmes C. Delhorbe, V. Julliard-Wellauer et A. Virieux ; Mlles J. Maillard, J. Ernst, R. Virieux, E. Tchernosvitow, M. Bélaieff, M. Folly, G. Godet et A.-M. Redard.

## III. Examens.

Il y a eu, comme chaque année, deux sessions d'examens pour le *certificat de français* que délivrent les Cours de vacances, l'une à la fin du Cours A (du 18 au 21 août), l'autre à la fin du Cours B (du 29 septembre au 2 octobre)

## IV Fréquentation

Nos cours ont été suivis par 304 étudiants (148 messieurs et 156 dames)

L'année dernière, nous en avons 235 ; nous constatons donc une augmentation de 69 étudiants, ce qui dépasse nos prévisions les plus optimistes. Avec 301 étudiants, nous atteignons, en pleine guerre, une fréquentation plus forte que celle de nombreuses années d'avant-guerre (en particulier de 1930 à 1938).

Au point de vue de la *nationalité*, les étudiants qui ont suivi nos cours se répartissent comme suit (nous donnons les chiffres correspondants pour l'année dernière entre parenthèses) :

---

Ces dernières années, le nombre de nos étudiants s'était élevé à 127 en 1910, 305 en 1939, 326 en 1938, 254 en 1937, 213 en 1936, 279 en 1935, 214 en 1934, 228 en 1933 et 172 en 1932

Suisse	238 (192)	Suède	1 (2)
Allemagne	37 (43)	Hollande	1 (1)
Italie	19 (2)	Angleterre	1 (1)
Hongrie	3 (0)	Pologne	1 (1)
Lithuanie	2 (0)	Danemark	1 (0)

#### V. Perspectives d'avenir.

Le nombre des étudiants confédérés était de 98 en 1940, de 192 en 1941, il atteint cette année le chiffre énorme de 238. Cette nouvelle augmentation est due sans doute, dans une large mesure, au rabais de 50 % que nous avons pu accorder, comme l'année dernière, aux étudiants suisses, grâce à la subvention du Département fédéral de l'intérieur. Mais le nombre des étudiants étrangers est aussi en progression et le fait que nous avons atteint, dans cette troisième année de guerre, une fréquentation qui dépasse celle de nombreuses années d'avant-guerre, est une preuve nouvelle de la grande vitalité de nos cours.

Le recrutement pour la classe spéciale de professeurs s'est avéré difficile, cette première année, comme nous l'avions d'ailleurs prévu. Il faut créer un courant et un courant ne se crée pas en une année. De plus nous ne pouvons plus compter, comme avant guerre, sur la participation de professeurs étrangers qui étaient toujours de beaucoup les plus nombreux à nos cours.

Les professeurs-étudiants avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir se sont déclarés très satisfaits de l'enseignement et enchantés d'être entièrement séparés des élèves du cours général. La création de ce Cours spécial semble donc avoir été opportune ; elle répond à un désir des professeurs-étudiants ; il faut persévérer et nous pouvons espérer que dans un an ou deux le succès viendra couronner nos efforts.

#### Faculté des sciences

La Faculté des sciences a compté, sans les Ecoles annexes, 111 étudiants et un auditeur en hiver 1941-42 et 116 étudiants et un auditeur en été 1942.

Il a été délivré 5 doctorats, 60 certificats d'études supérieures, 8 licences, 4 diplômes de chimiste A, 2 diplômes de chimiste B, 3 diplômes de géologue.

Le Conseil de la Faculté a tenu cinq séances.

M. le professeur Gustave Dumas, atteint par la limite d'âge, a donné sa dernière leçon le 8 juillet, devant un auditoire compact. Ses collègues, ses étudiants anciens et actuels et de nombreux amis étaient présents, désireux de témoigner à ce maître éminent et apprécié leur reconnaissance et leur estime.

La succession du professeur G. Dumas a été confiée à M. Charles Blanc, professeur extraordinaire, et à M. Beno Eckmann, nommé chargé de cours pour la chaire de « Complément de calcul différentiel et

intégral» et pour celle des « Mathématiques générales ». M. B. Eckmann remplace M. Pierre Humbert qui avait été d'abord désigné par la Faculté et que la mort enleva avant son entrée en fonctions.

M. Jacques de Beaumont, privat-docent, a été nommé chargé de cours pour l'entomologie (une heure pendant toute l'année). M. E.-C.-G. Stueckelberg, professeur ordinaire de l'Université de Genève, a été appelé à donner un cours de « Physique théorique » (deux heures par semaine pendant toute l'année), mais n'a pu encore commencer son enseignement pour raison de maladie.

M. le Dr G. Defago avait été autorisé à donner à titre de privat-docent un cours sur les Champignons ; la mort, une fois encore, n'a pas permis de réaliser ce vœu. M. Defago a été tué dans un accident d'automobile, en Allemagne, où il s'était rendu en service commandé.

M. Frédéric Jaccard a renoncé à son titre de privat-docent.

M. le professeur R. Mellet a dû, pour raisons de santé, solliciter un congé de deux mois à partir du 16 janvier. Son remplacement a été assuré par MM. Dutoit, Girardet et Roussy.

Au cours de cette année la Faculté des sciences a patronné deux conférences données sous les auspices de l'Université et de l'Association des amitiés roumano-suisse. M. le professeur Borza, de l'Université de Cluj, parla le 29 avril des « Richesses naturelles de la Roumanie », et M. le professeur Hulubéi, recteur de l'Université de Bucarest, fit une leçon intitulée « Recherches sur les éléments 85, 87 et 93 à l'aide de la spectroscopie des Rayons X ».

M. le professeur Fallot, de la Sorbonne, Dr hon. causa de notre Université, a donné à titre gracieux cinq leçons sur « La géologie du Maroc ».

M. le professeur Bompiani, de l'Université de Rome, invité à Lausanne par l'Institut italiano di Cultura, a offert aux étudiants une leçon sur « Galilée ».

Le 20 mai enfin, M. le professeur A. Guilhaumon, appelé à donner une conférence à Genève, a bien voulu entretenir nos étudiants de divers problèmes de cytologie.

Notre collègue, M. le professeur G. de Rham, a été invité à donner en avril, à l'Université de Strasbourg, repliée à Clermont-Ferrand, trois conférences sous le titre général « Intégrales multiples et Topologie », et, à l'Université de Rome, trois conférences également sur « Quelques problèmes de topologie et d'Algèbre », et « Sur les formes différentielles harmoniques ».

L'Institut de physique a bénéficié d'un volume contenant les écrits scientifiques de Marconi, ouvrage donné à l'Université par l'Institut italiano di Cultura.

La Faculté des sciences a fait don au Sanatorium universitaire de livres de chimie, physique, biologie animale et biologie végétale, destinés à permettre à nos étudiants malades de poursuivre partiellement leurs études. Les étudiants actuellement en première année ont, par une collecte, assuré la moitié des frais d'achat de ces livres.

Rompant avec l'usage, la Faculté a confirmé son doyen dans ses fonctions pour une nouvelle période de deux ans. Pour simplifier l'administration et les enquêtes, un bureau a été constitué. Il comprend le doyen, qui représente les sciences biologiques et géologiques, un mathématicien, M de Rham, et un chimiste, M. Goldstein. Mme Sallaz, secrétaire-comptable de l'Université, assure en partie le secrétariat de la Faculté.

L'afflux des étudiants rend de plus en plus compliquée l'organisation des laboratoires. Le manque de places et d'appareils oblige les professeurs à multiplier les séances de travaux pratiques et plusieurs laboratoires différents doivent être donnés simultanément dans les mêmes salles. -

Un nouveau laboratoire aménagé à la rue Vuillermet atténuera un peu ces inconvénients, mais il faut déjà envisager de nouvelles salles ailleurs.

La révision des programmes de licence continue à être étudiée et aboutira prochainement.

### **Ecole de Pharmacie**

L'Ecole de pharmacie a compté 41 étudiants durant le semestre d'hiver 1941-42 et 25 étudiants durant le semestre d'été 1942.

22 étudiants se sont présentés à l'examen de sciences naturelles et 13 à l'examen final.

14 étudiants suisses et 3 étrangers ont obtenu le certificat de l'examen de sciences naturelles ; 6 étudiants suisses ont subi avec succès les épreuves de l'examen professionnel et 5 étrangers ont obtenu le diplôme de pharmacien de l'Université.

L'Ecole de pharmacie a reçu en 1942 de nombreux dons.

#### 1. Pour ses collections :

de M. Max Lugon (Finhaut), héritier de M. Bosset, pharmacien, du Dr Heim, chargé de cours à la Faculté de médecine, et de M. Martinet, pharmacien à Oron.

#### 2 Pour ses laboratoires :

des Maisons Hoffmann-La Roche, Sandoz, Ciba Geigy, à Bâle, et de M. Freudweiler, privat-docent, chef du Service de pharmacie de l'Hôpital cantonal.

### **Ecole d'ingénieurs**

A l'ouverture du semestre d'hiver 1942-1943, l'Ecole d'ingénieurs compte 223 étudiants, soit : 71 Vaudois, 86 Confédérés et 66 étrangers, dont : Albanie 1, Allemagne 4, Colombie 1, Egypte 2, Espagne 1, France 6, Grande-Bretagne 4, Grèce 2, Hollande 1, Hongrie 1, Italie 34, Pologne 1, Russie 1, Thaïlande 5, Turquie 1, Yougoslavie 1.

56	étudiants	suivent	la	section	« génie civil »,
96	»	»	»	»	« mécanique - électricité »,
5	»	»	»	»	« génie-civil-géomètres »,
59	»	»	»	»	« chimie »,
7	»	»	»	»	« géomètres ».

Le Cours de Mathématiques spéciales, annexé à l'Ecole d'Ingénieurs, est fréquenté par 32 élèves, dont : 13 Vaudois, 11 Confédérés et 8 étrangers (Bulgarie 2, France 2, Italie 3, Indes Néerlandaises 1).

#### Examens.

a) *Examens d'admission.* — Sur 26 candidats qui se sont présentés à l'examen d'admission en automne 1942, 16 ont réussi et ont été admis à l'Ecole d'Ingénieurs, 3 ont été admis conditionnellement et 7 se sont retirés ou n'ont pas réussi.

b) *Propédeutiques.* — Une session spéciale d'examens propédeutiques a eu lieu en janvier 1942 pour les étudiants qui, pour des raisons militaires, n'avaient pas pu se présenter à la session normale d'octobre 1941.

Sur les 3 candidats au I<sup>er</sup> propédeutique, 2 ont réussi et 1 a échoué. Les 4 candidats au II<sup>me</sup> propédeutique ont réussi.

Session d'avril 1942 : sur 6 candidats au I<sup>er</sup> propédeutique 5 ont réussi et 1 a échoué. Les 8 candidats au II<sup>me</sup> propédeutique ont réussi.

Session normale d'automne 1942 : Sur 49 candidats au propédeutique I, 42 ont réussi et 7 ont échoué ; sur 37 candidats au II<sup>me</sup> propédeutique, 31 ont réussi et 6 ont échoué.

c) *Epreuves pratiques du diplôme d'ingénieurs.* — 16 candidats se sont présentés aux examens et ont obtenu le diplôme d'ingénieur, soit : 5 constructeurs, 1 mécanicien, 7 électriciens et 3 chimistes.

e) *Doctorat.* — Le titre de docteur ès sciences techniques a été décerné en 1942 à M. Ruckli Robert, ingénieur, qui a présenté une thèse sur « Influence du gel sur la tenue des routes ».

#### Prix.

Les prix suivants ont été décernés :

*Prix A. Dommer* : à M. Borioli Pietro, ingénieur électricien.

*Prix des Anciens Elèves, A3 E2 I L* : à Simmen Eugène, ingénieur électricien.

*Prix de la Société Vaudoise des Ingénieurs et Architectes, S. V. I. A.* : à M. Grosjean Robert, ingénieur électricien.

*Prix W. Grenier* : à MM. Borioli Pietro et Grosjean Robert, candidats ingénieurs électriciens.

Le Prix Cousin n'a pas été décerné cette année.

#### Courses d'études.

Au cours de l'année 1942, les étudiants des diverses sections ont par-

icipié à des courses d'études, visites d'usines, de fabriques et de chantiers situés en Suisse. Par suite des circonstances, il n'y a pas eu de course générale de l'Ecole.

#### *Professeurs.*

M. le professeur G. Dumas, chargé de l'enseignement du calcul différentiel et intégral, ayant atteint la limite d'âge, a été remplacé en qualité de professeur par M. Charles Blanc, jusqu'ici chargé de cours. L'enseignement de M. Charles Blanc a été complété par un cours de mathématiques appliquées. M. Blanc est attaché, comme l'était M. Dumas, à l'Ecole d'Ingénieurs.

Le cours de mathématiques générales, professé jusqu'ici par M. Blanc, a été confié à M. Eckmann, ancien élève de l'Ecole Polytechnique de Zurich. M. Eckmann est attaché à la Faculté des Sciences.

M. Lavanchy, privat-docent, ayant quitté Lausanne, ne donnera désormais plus son cours.

#### *Règlement de l'Ecole.*

Le nouveau règlement de l'Ecole d'Ingénieurs apporte quelques modifications aux conditions d'admission des élèves, en s'inspirant des dispositions adoptées par le Règlement de la maturité fédérale. Il a été adopté le 4 août par le Département de l'instruction publique.

Le règlement institue le Conseil général de l'Ecole, composé de personnalités choisies en dehors du corps des professeurs. Il est présidé par le Recteur.

Le nouveau règlement confirme la séparation de l'Ecole d'Ingénieurs de la Faculté des sciences. Cette séparation a été adoptée par le Grand Conseil, en date du 2 septembre 1942, par modification de la loi sur l'enseignement supérieur.

Le règlement de la section des géomètres a été également modifié sur quelques points de détail. L'Ecole délivre, dès maintenant, un diplôme de géomètre, alors que jusqu'à ce jour, elle n'était autorisée par la Confédération à ne décerner qu'un certificat de capacité.

#### *Ecole d'Architecture.*

A la même occasion (2 septembre 1942), le Grand Conseil a modifié la loi sur l'enseignement supérieur en créant une Ecole d'architecture, qui est en voie d'organisation.

#### *Fusion du Laboratoire d'essai des matériaux de Lausanne avec celui de Zurich.*

Le projet de fusion a été adopté par le Conseil d'Etat et transmis au Conseil fédéral. Des pourparlers continuent pour la mise au point de la convention.

#### *Transfert de l'Ecole d'Ingénieurs.*

La Direction de l'Ecole d'Ingénieurs propose au Conseil d'Etat d'acquérir les immeubles de l'Hôtel Savoy pour y transférer l'Ecole.

## LABORATOIRES

*Laboratoire d'essai des matériaux.*

L'activité essentielle du laboratoire, comme pour les exercices précédents, s'est concentrée sur le domaine des *matériaux pierreux et hauts hydrauliques*. Cela résulte du fait que beaucoup de chantiers ouverts en Suisse romande sont heureux de pouvoir faire pratiquer des essais de contrôle à leur proximité. Ces essais, dans la plupart des cas, présentent un simple caractère d'essais de contrôle, mais ils sont complétés dans beaucoup d'autres cas encore par des recherches d'une tenue scientifique aussi élevée que possible.

Dans le domaine de la *métallurgie*, les problèmes confiés au laboratoire pendant l'année écoulée sont satisfaisants, mais sont d'un tout autre caractère que les essais précités. Cela provient du fait que les métallurgistes livrent des matériaux nécessitant moins impérieusement d'essai de contrôle courant que les matériaux élaborés sur un chantier. Par contre, ce sont souvent des problèmes de construction relatif à leur résistance qui sont posés au laboratoire d'essais, et de tels travaux, qu'il n'y a pas lieu de décrire ici, représentent la partie qui demande à recevoir le plus de soins pour que le laboratoire reste sur le plan universitaire ainsi qu'il se doit.

Une activité intéressante s'est développée dans le domaine du *contrôle d'appareils de chauffage*. Les services de contrôle fédéraux exigent, en effet, que les appareils de chauffage de types nouveaux aient été soumis à un contrôle officiel avant d'en tolérer la mise en service.

*Laboratoire de géotechnique.*

C'est en 1942 que le laboratoire de géotechnique termina l'aménagement de ses installations au 1<sup>er</sup> étage du nouvel immeuble sis route de Genève 65. Il compléta à cette occasion son outillage par la mise au point de nouveaux appareils, tant en ce qui concerne les méthodes d'essais des sols (appareils pour détermination de la perméabilité, centrifugeuse, etc.), que les moyens utilisés pour les prélèvements des échantillons sur les chantiers et le contrôle sur place du degré de compacité des digues et remblais (nouveau système de tube carottier, utilisation systématique de l'aiguille de Proctor).

Les étudiants suivant le cours de géotechnique ont été initiés aux méthodes d'essai des sols de fondation.

Comme précédemment, le laboratoire est à la disposition des élèves et de plusieurs candidats au doctorat ès sciences techniques. La collaboration avec le Département des travaux publics s'est encore développée au cours de l'année écoulée. Le laboratoire a, de plus, été chargé de différentes études pour la Suisse et l'étranger.

*Laboratoires d'hydraulique.*

Les compléments apportés en 1941 aux installations de la halle d'expérimentation aménagée en 1940 furent complétés en 1942 par l'achèvement

de divers modèles de démonstration pour étudiants: par l'acquisition et l'équipement (vannes et diaphragmes) de nouvelles tuyauteries d'alimentation de modèles, par l'aménagement de nouveaux canaux de restitution au bassin inférieur des pompes.

Le laboratoire est chargé, comme par le passé, de différentes études pour des aménagements de chutes d'eau à l'étranger.

La Société académique vaudoise a tenu sa séance générale du 25 avril 1942 dans l'auditoire du laboratoire d'hydraulique. Cette séance a été suivie d'une conférence du directeur de l'E. I. L. sur l'activité de l'Ecole. Le nombre des participants a été tel que la conférence a dû être donnée à l'Ecole des métiers. Puis les participants se sont retrouvés au laboratoire où de nombreuses démonstrations avaient été organisées par les professeurs, dans tous les domaines de l'enseignement de l'Ecole.

#### *Laboratoire d'électrotechnique.*

Les laboratoires d'Electrométrie et d'Electrotechnique prévus au programme pour des étudiants mécaniciens et électriciens des 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> semestres de l'Ecole d'ingénieurs comportent des exercices et des essais qui ont été accomplis régulièrement.

Comme l'année précédente des exercices de laboratoire de radiotechnique ont été organisés pendant le semestre d'hiver pour les étudiants électriciens du 7<sup>e</sup> semestre.

*Activité extérieure.* — Le laboratoire a été appelé, comme de coutume, à prêter son concours à diverses industries privées de la ville et de la région, en matière de contrôle et d'essais de câbles, isolants, conducteurs et instruments. Il a eu, en outre, à s'occuper de recherches et d'essais spéciaux, pour le compte de l'armée, relatifs aux installations de destruction. Sur demande de l'Armée, une conférence avec démonstrations a été donnée aux officiers supérieurs des services de destruction.

#### *Développement des moyens de travail.*

Il a été réalisé plusieurs appareils destinés à faciliter les essais et exercices des étudiants ainsi que des améliorations dans les organes d'accouplement des machines et les tableaux.

Grâce à l'acquisition du redresseur à vapeur de mercure, la batterie d'accumulateurs a pu être révisée; il a pu être remis en état ce qui pouvait être utilisé, certaines plaques defectueuses ont été remplacées et l'autre partie inutilisable a été démontée et reprise comme vieux plomb par la Maison Oerlikon pour diminuer les frais de réparation.

Deux nouveaux instruments de précision ont en outre enrichi la collection du Laboratoire.

#### *Laboratoire de machines.*

L'aménagement des deux petits locaux où sont installés les machines et le montage de celles-ci ont été effectués normalement, mais des délais très longs pour la livraison des dernières pièces nécessaires ont retardé la mise en marche du Laboratoire jusqu'en juin 1942.



Quatre visites et démonstrations aux étudiants ont cependant eu lieu avant les vacances d'été, et trois au début du semestre d'hiver.

L'offre d'organiser quelques après-midi non de démonstrations, mais d'essais de mesures sur les machines a été accueillie avec enthousiasme par les étudiants du VII<sup>e</sup> semestre, heureux de consacrer une partie de leur temps (les exercices de ce genre ne figurant pas encore à l'horaire officiel) pour se familiariser avec le maniement des appareils

#### *Laboratoire de mécanique.*

L'exiguité des locaux dont dispose l'Ecole d'Ingénieurs a la Place Chauderon et les nécessités imposées, lors de l'élaboration de l'horaire, par le nouveau programme d'enseignement n'ont pas permis de disposer, pour les séances d'exercices du semestre d'été, de l'auditoire auquel le Laboratoire est attaché. Et durant de semestre d'hiver actuel, c'est l'absence de chauffage qui rend ce local impropre à son usage régulier.

Pour pouvoir rendre tous les services que l'on est en droit d'attendre de cet organe, il est nécessaire que le laboratoire de mécanique dispose de locaux qui soient accessibles à toute heure de la journée, ce qui n'est pas le cas actuellement.

### **Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué**

Durant l'année 1942, 119 élèves ont fréquenté les cours (114 en 1941), dont 72 jeunes filles et 47 jeunes gens. Les jeunes filles se répartissent en 33 Vaudoises, 29 Confédérées et 10 étrangères; les jeunes gens en 17 Vaudois, 22 Confédérés et 8 étrangers. Au total, le nombre des élèves réguliers a été de 62 et 57 élèves n'ont suivi que quelques cours.

*Certificats et diplômes.* — En juillet 1942, l'Ecole a décerné :

Section des Beaux-Arts : 3 certificats d'études générales.

Section d'art appliqué : 3 diplômes d'artiste décorateur et 3 certificats de capacité

En outre, il a été délivré 3 brevets de maître de dessin et un élève a subi avec succès les examens de 1<sup>re</sup> session.

*Enseignement.* — La mobilisation n'a pas causé de perturbation notable durant cette année.

Quelques modifications importantes ont été apportées dans le programme des cours. Le nombre d'heures du cours de *lettre*, donné par M. Pache, a été porté de 2 à 4 h. Celui de *Graphie*, de M. Mennet, de 3 à 5 h. Les heures du cours de *Dessin technique* ont été également portées de 6 à 8 heures.

Ces trois cours ont donc pris une plus grande importance, sont plus méthodiques et mieux adaptés aux exigences toujours plus nombreuses de la publicité.

*Concours* — Comme les années précédentes, les concours annuels ont été récompensés par des mentions.

Le concours de vacances a réuni 15 travaux. Les 10 envois primés ont été récompensés par des ouvrages et revues d'art. En outre, un prix avait

été offert par M. John Leyvraz, ancien élève, pour la meilleure étude de peinture à l'huile.

L'exposition des travaux d'élèves a eu lieu fin juillet. Elle fut rouverte partiellement au début d'octobre.

*Bibliothèque.* — Au cours de l'année, la bibliothèque s'est enrichie de deux ouvrages d'art importants. Le nombre des volumes et revues est de 520 environ.

*Voyages.* — 5 voyages d'études ont été organisés cette année :

Mars : Exposition Renoir, à Genève.

Juillet : Kunsthalle (Utrillo) & Kunstmuseum de Bâle.

Novembre : Kunstmuseum et Collection Reinhart à Winterthour.

Décembre : Salon de l'Oeuvre, Genève, Jeunes Peintres Français, Montreux.

*Salle d'expositions* — La salle d'expositions, ainsi que la salle d'académie ont été occupées pendant les vacances de Pâques par une exposition de la Section vaudoise des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses. En octobre eut lieu une exposition de Mlle R. Steinlen, et en décembre celle du Plan d'Extension de Lausanne.

## VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

### Bibliothèque cantonale et universitaire

#### I Administration générale.

*Personnel* — Avec l'autorisation du Département de l'Instruction publique, la Direction de la B. C. U. a pu faire appel à MM Emile Berthoud et Gustave Amaudruz et les engager momentanément à titre d'auxiliaires. Ce n'est que grâce à leur aide que la Bibliothèque a pu faire face aux demandes d'un public d'emprunteurs de jour en jour plus nombreux et plus exigeant.

Il convient d'ajouter qu'une partie du travail qui incombe au personnel subalterne a pu être confiée aux équipes de chômeurs qui se sont succédé à la Bibliothèque pendant la majeure partie de l'année.

*Salle de travail.* — Les lecteurs admis à fréquenter la Salle de travail paraissent avoir apprécié les modifications qui y ont été apportées à la fin de l'année 1941 et particulièrement le déplacement des catalogues sur fiches. Le calme nécessaire à leur travail n'est plus troublé que par les allées et venues du personnel obligé de traverser la Salle pour se rendre au Catalogue ou au Bureau du prêt.

Les quelque 500 volumes qui ont été ajoutés à la collection des « usuels » déposés dans la Salle à la disposition immédiate des lecteurs ont contribué également à faciliter leur travail. Aussi la fréquentation de la Salle a-t-elle notablement augmenté.

Durant l'année 1942 il a été délivré 693 nouvelles cartes de lecteur. Mais la proportion des étudiants inscrits demeure faible : 30,6 %.

*Magasins.* — Les quelque 100 mètres de rayons récupérés l'an dernier sont presque entièrement utilisés et la Direction de la B. C. U. se voit à bout d'expédients. La question de la place dans les magasins se pose aujourd'hui avec plus d'urgence que jamais.

## II. Acquisitions.

Au cours de l'année 1942, la Bibliothèque a acquis 4547 volumes et brochures dont 3512 sont entrés par voie d'achat, 414 ont été déposés conformément à la loi vaudoise sur la presse, et 621 ont été reçus en don.

### ACHATS

Dans le nombre des achats de l'année, nous relevons d'abord un ouvrage anonyme et sans apparence, mais d'une extrême rareté, intitulé : *Sentences et maximes de morale*. Paru en 1664 à La Haye chez Jean et Daniel Steucker et imprimé par les Elzevier, c'est un exemplaire de la première édition des *Maximes de La Rochefoucauld*, dont on ne connaissait jusqu'à ce jour que trois exemplaires.

Parmi les autres achats de l'année, nous relèverons les ouvrages suivants :

#### a) Imprimés.

##### *Généralités. — Périodiques.*

Annuaire de la Société suisse de Philosophie. Bâle, 1941 et suiv.

Bullettino della Società Dantesca italiana. Firenze, 1890-1918.

Cahiers du Rhône. Neuchâtel, 1942 et suiv.

Codices Vaticani Latini. Romae, Bibliotheca Apostolica Vaticana, 1902 sqq.

La Critica. Napoli, Bari, 1903-1921.

Readers Digest. Pleasantville, New-York, 1939 and foll.

Gazzetta chimica italiana. Roma, 1942 e segg.

Journal für praktische Chemie. Leipzig, 1942 u. folg.

Pro Arte et libris. Genève, 1942 et suiv.

Revue musicale suisse. Zurich, 1942 et suiv.

Revue suisse de psychologie et de psychologie appliquée. Berne, 1942 et suiv.

La Semaine Littéraire. Genève, 1942 et suiv.

Svizzera italiana. Locarno, 1941 e segg.

Trivium. Schweizerische Vierteljahresschrift für Literaturwissenschaft und Stilkritik. Zürich, 1942 u. folg.

Vers et prose. Paris, 1905-1913.

Zeitschrift für analytische Chemie. München, 1941 u. folg.

##### *Théologie. — Philosophie.*

BRUNNER, Emil. Offenbarung und Vernunft. Zürich, 1941.

- BUONAIUTI, Ernesto. Storia del Cristianesimo. I- . Milano, 1942-  
 GANDILLAC, Maurice de. La philosophie de Nicolas de Cues. Paris, 1911.  
 HENRY, Paul. Etudes plotiniennes. I- . Paris, 1938- .  
 LABERTHONNIERE, Lucien. Esquisse d'une philosophie personaliste.  
 Paris, 1942.  
 LUTHER, Martin, XXVII Prodig [ten]... Strassburg, 1523.  
 QUERVAIN, Alfred de. Die Heiligung. Ethik. I- . Zollikon, 1942- .  
 RAVIER, André. L'éducation de l'homme nouveau. Essai... sur... l'Emile de  
 J.-J. Rousseau. I-II. Issoudun, 1941.  
 Saint THOMAS d'Aquin. Summa theologia... accurante... J.-P. Migne.  
 Lutetiae Parisiorum, 1862-1864, 7 vol.  
 WERNLE, Paul. Der schweizerische Protestantismus in der Zeit der Hel-  
 vetik. I- . Zürich, 1938- .

*Droit. — Sciences sociales.*

- DABIN, Jean. Doctrine générale de l'Etat. Bruxelles, 1939.  
 Dictionnaire diplomatique, publ. sous la dir. de A.-F. Frangulis.  
 T. I-III. Paris, 1933-1937.  
 Handwörterbuch der Staatswissenschaften, hrsg. von Ludwig  
 Elster, Adolf Weber, Friedrich Wieser. 4. \* Aufl. 1-8 Bd. + Ergbd. Jena,  
 1923-1929.  
 KEYNES, John Maynard. A Treatise on Money. Vol. I-II. New-York, 1935.  
 Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en Artois.  
 T. I-II. Paris, 1934.  
 SCHELTING, Alexander von. Max Webers Wissenschaftslehre. Tübingen,  
 1934.  
 Staatslexikon.. hrsg. von Hermann Sacher. 1-5 Bd. 5. \* Aufl. Frei-  
 burg i. Br., 1926-1933.  
 STRUPP, Karl. Bibliographie du droit des gens et des relations interna-  
 tionales. Leyde, 1938.

*Philologie. — Littératures.*

- Atlante paleografico romano, pubbl. da F. A. Ugolini. I- . Torino 1942-  
 BARTOLI, Adolfo. Storia della letteratura italiana. I-VII. Firenze, 1878-  
 1884, 8 vol.  
 FARINELLI, Arturo. Dante e la Francia. I-II. Milano, 1908.  
 KELLER, Gottfried. Werke. Kritische... Ausg. ... von Harry Maync. I-VI.  
 Berlin, 1921-1923.  
 Lectura Dantis. Inferno. Purgatorio. Paradiso. Firenze, 1900-1917,  
 100 fasc.  
 MARIVAUX, Pierre de Théâtre... publ... par Xavier de Courville. T. I-V.  
 Paris, 1929-1930.  
 MONTAIGNE, Michel de. Oeuvres complètes . commentaires et notes par  
 Arthur Armaingaud. Paris, 1924-1935, 10 vol.  
 NERVAL, Gérard de. Oeuvres. Paris, Le Divan, 1927-1928, 10 vol.  
 ROUSSEAU, Jean-Jacques. J.J. Rousseau à M. d'Alembert... sur son arti-

- cle « Genève »... et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette Ville. Amsterdam, M. M. Rey, 1758.
- TOEPPFFER, Rodolphe. Oeuvres complètes. Ed. du centenaire. Genève, 1942-
- TOMMASEO, Nicolo. Dizionario della lingua italiana. Torino, 1865-1879, 7 vol.

*Sciences pures et appliquées.*

- APPELL, Paul. Analyse mathématique. T. I-II. 5<sup>e</sup> ed. Paris, 1937-1938.
- FUETER, Eduard. Geschichte der exakten Wissenschaften in der schweizerischen Aufklärung (1680-1780). Aarau, Leipzig, 1941.
- Handbuch der gerichtlichen Psychiatrie. Hrsg. von A.-E. Hoche. 3. Aufl. Berlin, 1934.
- MEUNIER, Stanislas. Dictionnaire de géologie. Paris, 1926
- NOBECOURT, Pierre. Clinique médicale des enfants. Paris, 1927-1936, 10 vol.
- PERRIN, Jean. A la surface des choses. Physique générale. I- . Paris, 1940-
- ROUSSY, Gustave. Leroux, Roger et Oberling, Charles. Précis d'anatomie pathologique. T. I-III. 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1942, 2 vol.
- SPALTEHOLZ, Werner. Handatlas der Anatomie des Menschen. 14. Aufl. 1.-3. Bd. Leipzig, 1939-1940.

*Histoire.*

- Album paléographique [publ.] par la Société de l'Ecole de Chartes - Paris, 1887.
- BRUCKNER, Albert und Bertha. Schweizer Fahnenbuch. St. Gallen, 1942
- FRIEDLAENDER, Ludwig. Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von Augustus bis zum Ausgang der Antonine. 9. u. 10. Aufl. hrsg. von Georg Wissowa. Bd. I-IV. Leipzig, 1921-1922.
- The Cambridge Economic History of Europe, from the decline of the Roman Empire, ed. by J[ohn] H[arold] Clapham and Eileen Power. Vol. I- . Cambridge, 1942- .
- LA RONCIERE, Charles [Bourel] de. Histoire de la marine française. T. I- . Paris, 1909- .
- Repertorium über die Verhandlungen der Bundesversammlung der schweizerischen Eidgenossenschaft. Bd. I- . 1848- . Bearb. von Léon Kern.... Henry Beuchat und Leonhard Haas. Freiburg, 1942- .
- ROSTOVTSEV, M[ikhail Ivanovitch]. The social and economic History of the Hellenistic World. Vol. I-III. Oxford, 1941.

*Beaux-Arts. — Archéologie.*

- L'Atelier de Renoir. T. I-II. Paris, 1931.
- BLUM, André et Lauer, Philippe. La miniature française aux XV-XVI siècles. Paris, 1930.
- BRANT, Sebastian. Das Narrenschyff [Mit Holzschnitten nach Durer u a.] Basel, J. B. von Olpe, 1494. Fks. Basel, 1913.

- CUMONT, Franz. Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains. Paris, 1942.
- DEONNA, Waldemar. L'art romain en Suisse. Genève, 1942.
- HAHNLOSER, Hedy. Félix Vallotton. Zürich, 1927-1928, 2 vol.
- Handbuch der Kunstwissenschaft. Berlin, 1913-1930, 33 vol.
- HAUTECOEUR, Louis. Littérature et peinture en France du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Paris, 1942.
- LEMOISNE, P. A. Gavarni, peintre et lithographe. Paris, 1924-1928, 2 vol.
- MAZENOD, Lucien. L'art primitif en Suisse. Genève, 1942.
- Basler Portraits aller Jahrhunderte, hrsg. von W. R. Stachelin. Bd. I-III. Basel, 1919-1921.
- Répertoire biographique et bibliographique des artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle français, par Charles Du Peloux. T. I-II. Paris, 1930-1941.
- ROLLAND, Romain. Beethoven Les grandes époques créatrices. Le chant de la résurrection (La Messe Solennelle et les dernières sonates) T. I-II. Paris, 1937.
- ROLLAND, Romain. Goethe et Beethoven. Paris, 1931.
- SIRET, Adolphe. Dictionnaire historique des peintres de toutes les écoles. Berlin, 1924, 2 vol.
- TOEPFFER, Rodolphe. Voyage en Italie à la poursuite d'un passeport. Genève, 1941. Facs de l'original de 1828.

*Série complétée.*

La Nouvelle Revue française. Paris, 1910-1914, 1923-1925.

*Imprimés et auteurs vaudois anciens.*

- CART, Jean-Jacques. Vertrauliche Briefe über das vormalige staatsrechtliche Verhältniss des Waadtlandes (Pays de Vaud) zur Stadt Bern. Aus dem Französischen... übersetzt und mit Anmerkungen versehen [von Georg Wilhelm Friedrich Hegel]. Frankfurt a. M., 1798, 8<sup>o</sup>.
- CHAVANNES, Daniel-Alexandre Discours. Lausanne. Impr. And. Fischer et Luc Vincent, 1799, 8<sup>o</sup>.
- Dictionnaire françois et italien.. Recueilli par Jean-Antoine Fenice Morges [Jean Le Preux], 1584, 8<sup>o</sup>.
- GLAYRE, Maurice Lettres sur l'Helvétie Zurich, 1801.
- GODWIN, William Les choses comme elles sont, ou Les aventures de Caleb Williams. Trad. de l'anglais. T. I-III. Lausanne. Hignou, 1796. in-12.
- GROSLEY, Pierre-Jean. Londres T. I-IV Lausanne, 1774, 8<sup>o</sup>, 4 vol.
- PRICE, Richard. Essai sur la Providence Trad. de l'anglais.. par Charles de Loys. Yverdon. Soc. litt. et typ. 1776, 8<sup>o</sup>.
- SMITH Lettres aux femmes mariées. Yverdon, 1770, 8<sup>o</sup>.
- VIRET, Pierre. De fatti de veri successori di Giesu Christo et de suoi Apostoli, et de gli apostati della Chiesa papale... [Ginevra]. G. L. Paschale, 1556, 8<sup>o</sup>.

*Incunables*

Saint ALBERT le Grand. Summa de creaturis. Venetiis, 1498.  
 Saint THOMAS d'Aquin. Summa theologica. II/2. Venetiis, 1475.

b) *Manuscrits.*

Album amicorum de Gaspard-Etienne de Pierrefleur. 1651-1654. (Ms acquis avec un subside de la Société Académique Vaudoise).  
 CHARRIERE de Bavois, M<sup>me</sup> Angélique de. Lettre à M. de Sévery, à Lausanne, du 22 V 1772.  
 DUFOUR, Marc Lettre à M<sup>me</sup> Philippe de La Harpe sur le Dr Philippe de La Harpe. 19 IV 1882.  
 LA HARPE, Frédéric-César de. Lettre à M. de La Harpe, à Paudex. 28 VII 1813.  
 MONTOLIEU, M<sup>me</sup> Isabelle de. Lettre à M. le professeur Jean Perdriau, à Genève, 30 III 1775.

## DONS

Nous devons mentionner en premier lieu et avec une vive reconnaissance le legs de Fr. 1000.— que feu Félix Bonjour, ancien directeur de la Revue de Lausanne, ancien président du Conseil national et l'un de nos lecteurs les plus assidus, a fait en faveur du « Fonds de la Bibliothèque ». Le fait est d'autant plus notable qu'il est fort rare. C'est sauf erreur le seul legs que ce fonds ait recueilli depuis celui du savant mathématicien Charles Ruchonnet, en 1914.

a) *Imprimés.*

Parmi les périodiques, citons les *Cahiers de Physique*, Saint-Cyr-sur-Mer, 1941 et suiv., que nous envoie le Consulat de France; le *Diario de Sesiones de las Cortes Constituyentes de la República Española*, paru à Madrid de 1931 à 1933, que M. Eduardo Llorens, ancien professeur à l'Université de Murcie, a bien voulu nous remettre; *Portugal*, revue mensuelle que nous envoie de Lisbonne le Secrétariat national.

M. Peter Drage, à Glion, nous a aimablement offert 38 volumes relatifs aux sciences physiques et naturelles; M<sup>me</sup> Paul Rambert-Piccard, 15 volumes de littérature française; la famille de feu Henri Vuilleumier, un nouvel ensemble de 20 volumes divers; M<sup>lle</sup> Antoinette Dufour, 15 volumes divers. M. Albert Fauquex, à Lausanne, nous a donné un ouvrage en 10 volumes: *La Banque et ses services*, Paris, 1931-1932.

b) *Manuscrits.*

En tête des dons de manuscrits, il convient de signaler un très volumineux ensemble constitué par la partie la plus importante des archives de l'une de nos familles vaudoises des plus anciennes, qui a été remise en don à notre Bibliothèque par M. le Dr Raoul de Seigneux, professeur honoraire de l'Université de Genève. Telles qu'elles sont conservées,

ces archives remontent au XV<sup>me</sup> siècle et sont particulièrement riches pour le XVIII<sup>me</sup> siècle, époque à laquelle Gabriel de Seigneux de Correvon s'est fait un nom dans les lettres et de nombreux autres membres de la famille dans les carrières juridiques ou militaires.

Signalons encore les dons suivants :

Les Franchises et libertés de la ville d'Orbe, trad. de latin en français, ms. des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, offert par M. Charles Eggimann, éditeur à Genève.

GAUDARD, Frédéric-Paul. Généalogie de la famille Gaudard. Ms. de 1814 donné par M. de Miéville-Bergier, à Fribourg.

MACOGNIN de la Pierre: Mémoire sur le Valais. Saint-Maurice, 1819, qu'a bien voulu nous donner M. G.-A. Bridel, ancien directeur aux Imprimeries Réunies.

OLIVIER, (de Saint-Cierges) Samuel. Dictionnaire géographique (noms latins et français). Lausanne, 1697-1715.

Recueil de quatre textes médicaux et pharmaceutiques, copiés par Samuel Olivier. (1706). Ces deux mss. nous furent offerts par M. le Dr Eugène Olivier, au Mont sur Lausanne.

Enfin, la famille de Henri Vuilleumier, complétant un précédent don de manuscrits et de notes du grand historien ecclésiastique vaudois, nous a remis 2 cahiers de notes, 5 volumes et 3 enveloppes de papiers divers.

## ECHANGES

### *des Sociétés savantes.*

Un échange de publications a été établi avec le *Centro Studi Svizzera italiana*, dépendant lui-même de la *Reale Accademia d'Italia*, à Rome.

Il nous a valu les publications ci-après :

*Archivio storico della Svizzera italiana*. Milano, Roma, 1926 e segg.

*Bollettino di legislazione scolastica comparata*. Roma, 1941 e segg.

*Celebrazioni e commemorazioni* [della] R. Accademia d'Italia. Roma, 1930 e segg.

Une collection de biographies : *I grandi Italiani* (Torino).

*Un Secolo di progresso scientifico italiano*. I-VIII. Roma, 1939-1940.

25 monographies sur des instituts italiens de beaux-arts et de musique.

## III

### *Utilisation des collections.*

En 1942 le mouvement du livre a continué à s'accélérer au même rythme qu'au cours des années précédentes, comme le montrent les chiffres suivants :

1940 . . . . .	83,612 volumes
1941 . . . . .	89,882 »
1942 . . . . .	96,332 »



Comme il est naturel, vu l'exiguïté de notre Salle de travail, c'est le prêt à domicile qui continue à s'étendre dans la plus forte proportion. L'augmentation du mouvement du livre est due en effet pour les deux tiers au prêt extérieur et pour un tiers seulement à la consultation dans la Salle de travail. Nous devons sans doute nous féliciter de constater que les collections de la Bibliothèque sont de plus en plus utilisées par un public chaque année plus nombreux qui apprécie les commodités de nos nouveaux catalogues. Mais cette augmentation constante du prêt extérieur ne va pas sans de très graves inconvénients. Elle provoque presque chaque jour dans l'étroit local réservé à ce service un tel encombrement de personnes, de livres et de paquets que le personnel harcelé par le public est souvent débordé et ne parvient plus toujours à procéder à la distribution et à la réception des livres avec tout le soin qu'exigeraient la règle et le bon ordre. Le contrôle des livres et des lecteurs laisse souvent à désirer. De nombreux volumes rentrent à la Bibliothèque mutilés, salis ou crayonnés, sans que les employés préposés au prêt s'en aperçoivent en temps utile. Sans être très considérable, puisqu'il n'atteint pas un pour mille des livres prêtés, le nombre des volumes perdus s'accroît chaque année. A ces inconvénients s'ajoute, pour les habitués de la Salle de travail, celui d'être privés par les emprunteurs à domicile, pour un et souvent pour deux mois, d'un nombre de livres toujours plus considérable.

Il va presque sans dire que la plupart de ces inconvénients disparaîtraient d'eux-mêmes si le Service du prêt disposait d'un local plus spacieux, plus commode, et si la Bibliothèque pouvait offrir aux lecteurs une Salle de travail plus conforme à leur nombre et à leurs besoins.

*Consultation dans la Salle de travail.* — Bien que la collection des « usuels » mis sans formalité à la disposition des lecteurs dans la Salle de travail ait été notablement accrue, le nombre des volumes qui y ont été communiqués a encore augmenté. Il s'est élevé à 40,602 en 1942 au lieu de 38,091 en 1941. Cette augmentation est sans doute due aux améliorations apportées à la fin de l'année 1941.

*Prêt à domicile.* — Le nombre des nouveaux lecteurs inscrits en 1942 au Bureau du prêt s'est élevé à 1485 (1422 en 1941 et 1340 en 1940). Quant au nombre des volumes prêtés, il dépasse d'environ 4000 celui de l'an passé.

Voici en outre un petit tableau montrant l'extension prise par le prêt à domicile depuis 12 ans :

1930 . . . . .	14,439	volumes prêtés
1935 . . . . .	31,001	» »
1940 . . . . .	47,704	» »
1941 . . . . .	51,741	» »
1942 . . . . .	55,730	» »

Il en ressort que le nombre des livres prêtés en 1942 est presque quatre fois plus élevé qu'en 1930. Le Service du prêt a vu augmenter considérablement aussi ses expéditions par la poste. Il a été expédié 3075 paquets (2373 en 1941) aux bibliothèques et aux particuliers et en a reçu 3382 (2852 en 1941).

*Prêts et emprunts aux bibliothèques suisses et étrangères.* — 1413 volumes (529 en 1930 et 1388 en 1941) ont été empruntés à 28 bibliothèques suisses et à une bibliothèque étrangère. D'autre part 718 volumes (243 en 1930 et 637 en 1941) ont été prêtés à 29 bibliothèques suisses.

*Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine.* — De cette bibliothèque déposée dans les locaux de la B. C. U., 242 volumes (259 en 1941) ont été prêtés à l'extérieur et 1215 (1841 en 1941) ont été communiqués dans la Salle de travail. La convention établie pour dix ans en 1930 entre le Département de l'Instruction publique et la Société vaudoise de médecine n'a pas encore été renouvelée.

#### IV

#### *Catalogues.*

23,197 fiches nouvelles (21,435 en 1941) ont été établies et intercalées dans les divers catalogues. En outre, 8195 fiches ont été envoyées à la Bibliothèque nationale, à Berne, pour le Catalogue général des bibliothèques suisses.

Le nombre des ouvrages nouveaux catalogués s'est élevé à 3672 (3175 en 1941) et celui des périodiques à 75 (14 en 1941).

La *Liste des acquisitions récentes*, que publie la B. C. U. huit fois par an depuis douze ans, continue à être appréciée du public et à rendre de grands services à la Bibliothèque. Le nombre de ses abonnés a passé de 190 à 235 et elle a procuré 2558 fiches imprimées pour le catalogue.

L'année 1941 a vu s'achever enfin le *Catalogue bio-bibliographique* entrepris dès 1931 et qui compte actuellement environ 25,000 fiches réparties dans 40 tiroirs. Il va sans dire que le dépouillement du catalogue général achevé, ce catalogue spécial continuera à s'accroître des nouveaux ouvrages incorporés présentant un intérêt bio-bibliographique.

Malgré le peu de temps dont dispose le bibliothécaire chargé de l'établissement du *Catalogue alphabétique par ordre de matières*, le travail de révision et de subdivision a pu être exécuté de la rubrique *France* (littérature) à la rubrique *Gravure*. Plusieurs rubriques nouvelles et de nombreuses fiches de renvoi ont été établies.

En revanche, la mise au point du *Catalogue général par ordre alphabétique d'auteurs* n'a pas avancé d'un pas en 1942. La mobilisation de plusieurs employés et les fréquents congés pour maladie d'un des bibliothécaires ne nous ont pas permis de pousser ce travail urgent qui n'est qu'amorcé.

Quant au *Catalogue des manuscrits* dont l'établissement se poursuit

lentement mais avec le plus grand soin, il comporte déjà plus de 200 notices, dont 55 pour des manuscrits nouvellement acquis. Il convient de signaler aussi l'analyse détaillée et la mise au point de l'important fonds du Doyen Bridel, en particulier de sa correspondance dont le détail n'avait jamais été fait.

Enfin, nous avons profité de la réorganisation, confiée aux soins de M<sup>lle</sup> Madeleine Bosset, bibliothécaire diplômée, de la bibliothèque de la Clinique infantile, pour faire établir une série de fiches destinées au *Catalogue collectif des bibliothèques scientifiques* de Lausanne. Il est en effet très désirable que ce catalogue, amorcé en 1940 par le versement des fiches du Catalogue de la Bibliothèque du Séminaire de mathématiques, soit établi d'une manière aussi complète que possible pour tous les autres instituts. Grâce à cet instrument, les bibliothécaires et le public pourront très rapidement se rendre compte de la documentation scientifique que nos instituts peuvent fournir.

## V

### *Divers.*

*Reliure.* — Le crédit spécial réservé à ce travail a permis de faire relier 2109 volumes. Le prix moyen de leur reliure a été de 7 fr. 05 par volume. Ce prix très élevé est dû surtout au renchérissement considérable des travaux de reliure.

*Achats pour l'Administration cantonale et pour les services universitaires.* — La B. C. U. a acheté pour ces divers services et sur leurs crédits, 117 volumes (111 en 1941) pour lesquels 88 fiches de catalogue ont été établies.

### **Bibliothèque pour tous**

*Activité.* — Le service de notre dépôt a repris sa marche ascendante en expédiant en 1942 un total de 1006 collections comprenant 29 980 volumes, à 648 stations civiles et militaires. Les stations civiles sont au nombre de 359 pour les trois cantons, avec 717 collections et 22 130 volumes. Les stations militaires ont requis 289 collections avec 7850 volumes.

Ce n'est que pour les civils que nous sommes en mesure de préciser les services rendus par notre dépôt au seul canton de Vaud. Il est au total de 613 collections, avec 18 420 volumes. Dans ce total, les écoles vaudoises entrent pour 132 collections et 3060 volumes. Pour l'ensemble du canton, l'augmentation sur 1941 est de 225 collections, avec 4014 volumes.

Le service au canton de Vaud représente donc, sans tenir compte des livraisons à l'armée, le 83 % de l'ensemble et, pour les écoles, le 78 % des livraisons de notre dépôt à la jeunesse.

Nous espérons que le sacrifice matériel que l'autorité vaudoise a bien voulu nous consentir par une subvention spéciale en faveur de notre

nouveau local, se trouve ainsi justifié. De notre côté, nous sommes heureux d'avoir pu, par la livraison gratuite de 1500 exemplaires de notre *Catalogue de la Bibliothèque de jeunesse* à votre Département, faciliter les demandes des écoles vaudoises.

Nos préoccupations de l'année écoulée ont été largement accaparées par notre installation au nouveau local, rue Centrale 27, où nous sommes depuis le 15 mars. Il répond exactement à nos besoins et nous aurions pu difficilement répondre à notre activité accrue dans notre précédent local. Nous n'en nourrissons pas moins l'espoir que l'Etat de Vaud réussira un jour à nous assurer un logement dans ses bâtiments propres, en économisant ainsi sa subvention spéciale et en nous permettant de considérer alors notre installation comme définitive, sans le souci des augmentations possibles de loyer.

Mentionnons à ce propos que nous avons été honorés, le 27 juin dernier, de la visite du Conseil de fondation de l'institution, à l'occasion de laquelle une séance publique d'information a été tenue à l'Hôtel de Ville, l'après-midi. De plus, le 25 octobre, une cinquantaine de bibliothécaires de syndicats ouvriers romands ont visité notre dépôt, dont ils ont étudié l'organisation.

*Administration* — Les dépenses de notre dépôt se sont montées en 1942 à la somme de Fr. 16 966 65 (sans le loyer) pour nos services ordinaires de livraisons, d'achats de volumes et de frais de personnel. Nous payons en outre le téléphone et l'éclairage. Les frais extraordinaires d'installation et de mobilier, ainsi que les frais de chauffage, ont été supportés par la caisse centrale de l'institution, à Berne. Pour les rayons et le mobilier seuls, ils ascendent pour cette année à environ Fr. 4500 — Ajoutons que la totalité de notre budget régional de dépenses, ainsi que les frais d'installation supportés par la caisse centrale, ont été versés à des commerçants et à des industriels lausannois, sauf Fr. 306.— de livres payés à Genève.

Notre personnel n'a subi aucun changement depuis notre dernier rapport et comprend une bibliothécaire-chef qui nous doit tout son temps, une bibliothécaire-adjointe pour quatre jours par semaine et un comptable pour deux jours par mois.

### **Archives cantonales**

Les dépôts officiels aux Archives cantonales augmentent sans cesse. Ils se sont accrues en 1942, notamment, d'un gros lot de registres, cartons et documents provenant des établissements de Bochuz. Les papiers administratifs sont évacués de divers Départements en raison même de la nécessité pour ces derniers de disposer de nouveaux bureaux. Les mêmes difficultés se présentent pour la direction des archives. Il y a trente ans déjà que la question d'un bâtiment spécial pour les archives modernes s'est posée : mais les temps sont durs...

Les archives anciennes ne cessent elles-mêmes de s'accroître. Nous